

Brevet Professionnel Responsable Entreprise Agricole (BPREA) orienté biodynamie

Formation
diplômante
niveau 4
Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation

Objectifs

Développer les compétences et connaissances essentielles pour devenir **salarié hautement qualifié** (technicien des unités de production, gestion économique et administrative de l'entreprise agricole, management des éventuelles équipes), ou pour **créer/reprendre une entreprise agricole** (pilotage et gestion de son entreprise, techniques agricoles en adéquation avec l'agrosystème, l'agroécologie et la biodynamie).

Durée

1200 h en centre de formation et 2100 h de stage (2 stages de 7 mois sur des fermes en biodynamie (en élevage et en production végétale).

La formation se déroule sur 2 ans, de novembre à octobre.

Inscription tout au long de l'année.

Conditions d'inscription & pré requis

- Avoir un projet professionnel dans le domaine agricole, et une motivation certaine pour l'agriculture biologique et biodynamique
- Être âgé(e) au minimum de 18 ans,
- Satisfaire aux entretiens de recrutement,
- Avoir une expérience avérée : 6 mois d'expérience agricole en continue ou discontinue, dont au moins 2 mois en agriculture biodynamique afin d'avoir une connaissance minimale des contours du métier, du rythme et de la vie sur les fermes.
- Justifier d'un diplôme de niveau 3 (possibilité d'accès en poursuite d'études après un BPA) ou 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur ou de 3 ans hors secteur.

Débouchés

Le BPREA permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides. Il permet également de devenir salarié agricole, avec des fonctions diverses (responsable d'atelier d'élevages, de maraîchage, de viticulture-vinification, de grandes cultures, d'apiculture, agent d'élevage bovin, ovin, porcine, avicole, caprin, maraîchage, responsable d'entreprise agricole, technicien(ne) d'élevage, chef de cultures...

89 % Taux de réussite 2023

81 % Taux de satisfaction 2023



Coût de la formation et financement

Contrat de professionnalisation (CFPPA) : formation prise en charge par l'OPCO de branche

Coût de la formation de 10,15 € à 14,02 € de l'heure selon le statut.

Nombreuses possibilités de financement :

- Demandeurs d'emploi : possibilité de prise en charge dans le cadre du Plan Agriculture de la Région Alsace,
- CPF de transition pro
- Autres situations : contacter le CFPPA.

Contact : cfppa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 29

Formation et contenu - Code RNCP 38093

Le BPREA délivre **7 blocs de compétences**. Ils doivent être tous acquis pour valider le diplôme mais ils peuvent être obtenus indépendamment les uns des autres et restent acquis à vie.

Bloc 1 : Se situer en tant que professionnel

Bloc 2 : Piloter le système de production et conduire le changement

Bloc 3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Bloc 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise agricole

Bloc 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Bloc 6 / 7 : S'adapter à des enjeux professionnels et particuliers

Orientation : Biodynamie. La formation s'attache à appréhender la ferme comme un écosystème vivant. Elle propose de prendre soin des différents éléments composant l'écosystème-ferme et de renforcer leur connexion pour une plus grande autonomie et un meilleur équilibre du domaine agricole. Sol, végétal, animal et être humain collaborent et interagissent en synergie.

Evaluation : Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves orales en situations professionnelles.

Suivi et adaptation des parcours : Entretien individuel, positionnement, individualisation éventuelle des parcours. Vous pouvez par exemple être dispensé des contenus des unités générales par Validation des Acquis Académiques.

Modalités pédagogiques : Alternance de cours théoriques en face à face de travaux pratiques sur site et à l'extérieur. Visites pédagogiques et stages en entreprise. Certaines parties de modules pourront se faire en Formation Mixte Digitale.

Personnes en situation de handicap : Établissement adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap. Accompagnement personnalisé par notre référent handicap.

Pratique

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking).

Restauration sur place (salle de convivialité, cantine), Chambre en internat (sous réserve de disponibilité)

CDI, Centre pour Apprendre Autrement, Salle informatique libre service, aire de travaux pratiques, plateaux techniques, ateliers...



Contact : cfppa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 29